



Jean-Pierre Blanger :
Xplor France
fête ses 30 ans

p. 08



Radouan Andrea Mounecif :
entre recherche
et récits d'histoire

p. 49



Bruno Ricard : l'expertise
des archivistes ne sera
jamais remplacée par l'IA

p. 50

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 370

20 euros - décembre 2023 - janvier 2024



[dossier]

prévenir et guérir
l'infobésité



nos engagements

On la compare souvent à un tsunami, et pourtant... plus qu'une grande vague, c'est plutôt un flot continu, ininterrompu, presque un déluge incessant, qui nous abreuwe, nous inonde, voire nous noie. L'infobésité. Pour se protéger de cette marée montante, certains font le choix de la déconnexion et restent en surplomb sur la digue. D'autres surnagent tant bien que mal face au courant, au point de s'épuiser. Les chiffres du dernier *Baromètre La Croix Kantar* sur la confiance des Français dans les médias confirment l'ampleur de la submersion de la fatigue informationnelle : une personne sur deux la subit (1).

l'IA et Archimag

Il est un autre phénomène que les journalistes (nous les premiers) aiment comparer à un tsunami : la déferlante de l'intelligence artificielle (IA) générative. Naturellement, nous en rendons compte afin d'accompagner au mieux dans cette transition les professionnels qui nous lisent et lui consacrerons même un guide pratique début 2024.

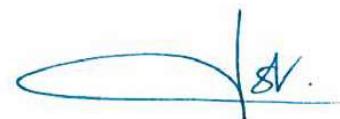
Mais en tant que journalistes, nous sommes nous-mêmes impactés par le tournant majeur que représente l'IA, notamment en matière de collecte et de vérification d'informations, de narration ou de diffusion des idées. Si les outils d'IA générative peuvent



Clémence Jost

- 5 les médias sont transparents dans leur utilisation des systèmes d'IA;
- 6 les médias garantissent l'origine et la traçabilité des contenus;
- 7 le journalisme établit une distinction claire entre les contenus authentiques et les contenus synthétiques;
- 8 la personnalisation et la recommandation de contenus par l'IA préservent la diversité et l'intégrité de l'information;
- 9 les journalistes, les médias et les groupes de soutien au journalisme prennent part à la gouvernance de l'IA;
- 10 le journalisme défend ses fondements éthiques et économiques dans ses relations avec les sociétés fournisseuses d'IA.

Le *Baromètre de La Croix* nous confirme que ces principes répondent à vos attentes : la grande majorité d'entre vous (84 %) souhaite que les médias signalent lorsqu'ils ont recours à cette technologie. Nous nous y engageons : aucun article publié par *Archimag* ne sera jamais rédigé autrement que par nos journalistes. ■



Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

(1) Novembre 2023.

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
rédition
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
réédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Mathilde Abad, Fabien Carré-Marillonnet, Sivagami Casimir, Axel Halsenbach, Eléa Hulin-Baillot, Éric Le Ven, Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève),
Ikram Bouzikar (Tanger),
Philippe Laurent (Bruxelles),
Élisabeth Lavigne (Montréal)
ont collaboré à ce numéro
Didier Frochot
maquette
Aline Paumard (artistyck.fr)
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 14
chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 06
responsable marketing
Albane Perrichon

vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamations infos
commandes@archimag.com
24 rue de Milan - 75009 Paris
tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2023
France : 1 an, 149 euros
France : 2 ans, 256 euros
tarif étudiant : 1 an, 32 euros
tarif demandeur d'emploi :
1 an, 70 euros
vente au numéro : 20 euros
France : 1 an,
Pack abo : 375 euros

imprimeur
Inore Groupe Impression
4, rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information,
documentation, presse
Numéro de commission
partitaire : 0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution
du numéro
crédits photos
1^{er} de couverture :
Studio4rt/Freepik
Habillage pp. 54-55 : Freepik
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes

annonceurs
Biblioteca : 10 et 11
Box : 4^{eme} de couverture
IDP : encart, 7, 13, 35 et
3^{eme} de couverture
Luxtrust : 2^{eme} de couverture et 23
Maarch : 39, 42 et 43
Opex : 45
Serda : encart et 2
Tessi : 37

Les marques citées dans
le présent numéro sont
des marques déposées.



Accédez à nos réseaux
sociaux via ce QR code



Archimag est une publication
du groupe Serda.
Toute adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag
est formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.



Ce document est imprimé sur
papier certifié PEFC (respect
des fonctions environnementales,
économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 55 ou sur www.archimag.com/boutique

Annandez-vous sur Archimag et Archimag.com
Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com
et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com

Sommaire

[actualités]

- 04 vers un portefeuille numérique européen
- 05 explorer les Archives diplomatiques
- 06 un chatbot ChatGPT à la BnL
- 07 l'IA générative, source de documentation ?
- 08 3 questions à Jean-Pierre Blanger
- 09 expérimentation de la CNle sur smartphone
- 12 la success-story du mois : Metrixware



05 Archives du ministère des Affaires étrangères, France, cote 432PO/C/199

[dossier]

- 14 **prévenir et guérir l'infobésité**



Omniprésence de l'information, surabondance d'applications et d'outils, avalanche de données... Pris dans ces flux numériques ininterrompus, sommes-nous toutes et tous devenus infobéses ? Les symptômes de cette maladie contemporaine permettent de poser un premier diagnostic : [...] l'infobésité pose de sérieux défis aux organisations, aux individus, comme à la planète.

sommaire p.15

[outils]

- 24 OCTO, un « modèle » de dématérialisation à l'ère du courrier omnicanal
- 28 le conditionnement des archives : un marché toujours dynamique
- 30 les espaces des bibliothèques s'adaptent aux pratiques des usagers
- 32 comprendre la data literacy
- 34 la politique documentaire des livres numériques
- 36 Gec : les solutions performant
- 46 droit d'auteur, intelligence artificielle et production documentaire
- 48 favoris : outils de résumé automatique
- 49 Radouan Andrea Mounecif, entre recherche et récits d'histoire

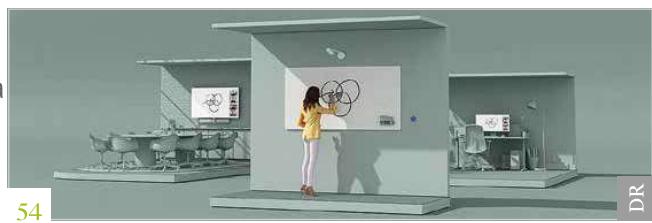


30

Sergio Grazia

[perspectives]

- 50 Bruno Ricard : « l'expertise des archivistes ne sera jamais remplacée par l'intelligence artificielle »
- 54 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 56 dans les archives d'Archimag, décembre 2003-janvier 2004



54

DR

Vers un portefeuille numérique européen

Le Parlement et le Conseil européens ont conclu le 8 novembre dernier un accord provisoire visant à créer un portefeuille numérique permettant de s'authentifier et de signer électroniquement des documents. Il faudra cependant patienter encore quelques années pour télécharger ce couteau suisse numérique sur son smartphone.

dans quelques années, les citoyens de l'Union européenne auront la possibilité d'utiliser un portefeuille d'identité numérique. Le Parlement et le Conseil européens ont conclu le 8 novembre dernier un accord provisoire pour déployer ce dispositif qui permettra aux Européens de s'authentifier et d'accéder aux services publics, bien sûr, mais aussi aux services proposés par des entreprises privées telles que les grandes plateformes de e-commerce (Amazon, Facebook, Google, etc.). Il permettra également de stocker, de partager et de signer électroniquement des documents. Précision importante : son utilisation se fera sur la base du volontariat.

Conçu comme un couteau suisse numérique, ce portefeuille ouvre de très nombreuses possibilités pratiques aux usagers : ouverture de comptes bancaires, paiements en ligne, ordonnances médicales, certificat professionnel, billets de voyage...



L'accord prévoit des signatures électroniques qualifiées gratuites pour les utilisateurs de ce portefeuille numérique. Avantage : la signature électronique qualifiée correspond au plus haut niveau de sécurité par rapport aux signatures électroniques simple et avancée. Elle est la seule à avoir l'équivalence d'une signature manuscrite selon le règlement eIDAS. Les députés ont par ailleurs mandaté la nature open source du dispositif « *pour encourager la transparence, l'innovation et renforcer la sécurité* ».

tableau de bord de la vie privée

Pour Bruxelles, ce portefeuille « *made in Europe* » vient combler un angle mort : celui de la confidentialité des données personnelles. « *Les solutions existantes de porte-monnaie numérique permettent aux utilisateurs de stocker et de lier des données dans un environnement unique et transparent sur leurs téléphones mobiles. Cette commodité se fait cependant au prix de la perte de contrôle des données personnelles, tandis que ces solutions sont déconnectées d'une identité physique vérifiée, ce qui rend la fraude et les menaces de cybersécurité plus difficiles à combattre.* »

Le futur portefeuille sera doté d'un tableau de bord de la vie privée qui donnera aux utilisateurs un contrôle sur leurs données. Mieux, ils pourront demander leur suppression, comme le prévoit le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Le droit d'utiliser un pseudonyme est par ailleurs consacré dans la législation.

exclure toute possibilité de traçage

Pour le Parlement européen, la combinaison de ces outils offre un haut niveau de sécurité aux Européens lors de leurs transactions numériques : « *ce nouveau portefeuille d'identité numérique européen permettra aux citoyens de s'identifier et de s'authentifier en ligne sans avoir à recourir à des fournisseurs commerciaux – une pratique qui soulève des préoccupations en matière de confiance, de sécurité et de vie privée* ». Certaines parties de son code seront publiées en open source afin d'exclure toute possibilité d'abus, de suivi illégal, de traçage ou d'interception par le gouvernement. Du côté des usagers, ce futur portefeuille numérique se présentera sous la forme d'une application à installer sur un smartphone. Bonne nouvelle, elle sera gratuite pour toute personne physique. Il faudra en revanche patienter quelques années (jusqu'en 2030, selon certaines sources) pour la télécharger, puisque des tests sont actuellement en cours dans le cadre de projets pilotes : permis de conduire mobile, santé en ligne, paiements numériques, éducation et qualifications professionnelles. Archimag consacrera le dossier de sa prochaine édition (n° 371 de février 2024) à l'identité numérique. ■

Bruno Texier



 sommaire



- | | |
|----|--|
| 17 | infographie : l'infobésité, un fléau aux conséquences organisationnelles, psychologiques et environnementales |
| 18 | méthodes et outils pour éviter l'infobésité à tous les niveaux : des e-mails à la gestion de l'information, en passant par la lutte contre la désinformation |
| 21 | comment le réseau documentaire Ascodocpsy a adopté une digital workplace pour lutter contre l'infobésité |
| 22 | comment l'ISM a repris la main sur ses documents grâce à l'archivage électronique |

prévenir et guérir l'infobésité

Omniprésence de l'information, surabondance d'applications et d'outils, avalanche de données... Pris dans ces flux numériques ininterrompus, sommes-nous toutes et tous devenus infobèses ? Les symptômes de cette maladie contemporaine permettent de poser un premier diagnostic : qu'il s'agisse de la perte d'informations stratégiques en entreprise, de l'hyperconnexion et du stress, de la fatigue informationnelle, voire de son impact environnemental délétère, l'infobésité pose de sérieux défis aux organisations, aux individus, comme à la planète. Ce dossier offre un éclairage complet aux professionnels, riche de méthodes, de conseils d'experts et de retours d'expérience. De quoi reprendre le contrôle de sa relation à l'information numérique !

beaucoup de lectrices et de lecteurs d'Archimag se retrouveront dans la description suivante : votre navigateur web comporte un premier onglet pour LinkedIn, un deuxième pour X (ex-Twitter), un troisième pour une application bureautique, puis un quatrième pour un logiciel métier et ainsi de suite... Sans oublier la messagerie qui se remplit sans discontinuer et un téléphone qui envoie des notifications à une cadence intenable. La liste pourrait encore être élargie à la plateforme Discord, aux digital workplaces et aux flux RSS ! Disons-le d'emblée, ce déluge informationnel est devenu la norme pour de très nombreux travailleurs. Notamment pour les professionnels de l'information-documentation qui, par nature, sont connectés à une multitude de sources d'information. Selon l'Observatoire

de l'infobésité et de la collaboration numérique (OICN), les salariés gèrent en moyenne 144 courriels par semaine (331 pour les dirigeants). Et plus de 30 % des e-mails sont dus à l'utilisation de la fonction « copie » ! (1) Probablement ces chiffres sont-ils sous-estimés dans le cas de certaines professions. On peut en effet parler sans risque qu'ils sont bien plus élevés parmi les veilleurs et les documentalistes. Résultat : 53 % des Français disent souffrir de fatigue informationnelle (voir notre infographie page 17).

charge mentale professionnelle et sentiment d'incompétence

Les conséquences de cette hyperconnexion sont désormais documentées et elles commencent à être prises au sérieux par les organisations, car « les impacts sont multiples et à

plusieurs niveaux », constate l'OICN. « Pour les salariés notamment, on note une augmentation du stress et de la charge mentale professionnelle, une plus forte exposition aux risques psychosociaux et au burn-out. Pour les organisations ensuite, car c'est une collaboration numérique qui n'est pas efficace : une gestion du temps complexe qui nuit au travail en équipe, une perte d'informations dans l'océan de celles échangées quotidiennement, et un impact environnemental numérique qui ne prend pas la bonne trajectoire. » Pire, certains collaborateurs finissent par éprouver un sentiment d'incompétence. Dans certains cas, cela peut même déboucher sur une pathologie d'épuisement professionnel et mener tout droit au burn-out. Le psychologue britannique David Lewis va même plus



Le conditionnement des archives : un marché toujours dynamique

Malgré la montée en puissance de l'archivage électronique, les documents physiques n'ont pas dit leur dernier mot et la problématique de leur conservation reste toujours d'actualité. Le conditionnement joue un rôle indispensable dans la pérennité des archives. Quels sont les besoins d'un service d'archives et comment les fabricants y répondent-ils ?

bôites en carton, sous-chemises, tubes, pochettes plastiques... Il existe (presque) autant de contenants que d'archives à stocker. Essentiels à la longue vie des documents en tous genres, des cartes ou encore des négatifs, les contenants ne doivent pas seulement s'adapter aux différents formats, mais aussi aux pratiques d'utilisation (manipulation, transport, consultation...) et de stockage. Le Centre des Archives diplomatiques de Nantes conserve les archives rapatriées des ambassades et des consulats à travers le monde. «*En termes de conditionnement, notre marché est géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*», explique Bérangère Fourquaux, conservatrice en chef du patrimoine et adjointe au chef du Centre des Archives diplomatiques de Nantes, pôle conservation et traitement des fonds anciens et modernes. «*Il se concentre aussi bien*

sur l'approvisionnement en cartons des deux bâtiments de la direction des Archives diplomatiques (NDLR : situés à Nantes et à La Courneuve), que sur celui des producteurs d'archives. C'est-à-dire les services des centrales basées en France, les services publics d'office et les services externes (ambassades, consulats). Lorsque l'un de ces postes souhaite rapatrier des archives ou préparer un versement d'archives historiques qui sera ensuite conservé chez nous, il se charge du conditionnement.»

Ici, c'est la robustesse des boîtes en carton qui est recherchée. «*Il faut que les matériaux soient avant tout solides pour que les archives supportent bien le rapatriement et qu'elles ne soient pas écrabouillées sur les palettes !*», précise Bérangère Fourquaux. «*Concernant les cartons que nous utilisons en interne, que nous recevons déjà montés avec une ouverture à la française, nous sommes également exigeants quant à leur solidité et au choix du format le plus adapté. Mais cela dépend des budgets : nous essayons de faire au mieux et de bénéficier d'une pâte de carton dont la composition est la moins mauvaise possible...*»

La norme internationale Iso 16245 «*Information et documentation – Boîtes, sous-chemises et autres contenants en matériaux cellulosiques, pour le stockage des documents sur papier et parchemin*» permet de caractériser et spécifier le type de matériaux nécessaires pour la conservation à long terme de ces documents. Ainsi, pour les boîtes de carton, la norme établit deux types de qualité. Les types A peuvent être utilisés sans sous-chemises, tandis que pour les types B, les sous-chemises doivent protéger toutes les faces et toutes les tranches des documents.

Plusieurs fabricants répondent à cette norme, tout comme à la norme Iso 9706

(Information et documentation — Papier pour documents — Prescriptions pour la permanence), à la norme NF Z40-012 (Information et documentation — Matériaux plastiques utilisés pour la conservation des documents papiers et parchemins) et à la norme Iso 18916 relative à la conservation des documents photographiques. «*Pouvoir répondre aux exigences de ces normes est au cœur de notre métier*», soutient Lu Liu, cheffe de produit chez CXD France, spécialiste de l'équipement et des fournitures pour la conservation préventive, l'archivage, l'exposition et la restauration.

savoir-faire et sur-mesure

«*Notre principale force réside dans notre savoir-faire, d'autant plus que nous sommes labellisés entreprise du patrimoine vivant*», explique Damien Saint Gal de Pons, directeur général de Cauchard. Au sein de son usine ardéchoise, Cauchard façonne du carton compact. «*C'est un carton entièrement plein qui fait 1,5 à 2 millimètres d'épaisseur. L'utilisation de ce matériau est vraiment spécifique aux Archives de France.*»

Pour ces industriels, l'archivage électronique n'impacte pas encore le marché. «*Nous avons encore du travail pour de nombreuses années !*», s'enthousiasme Damien Saint Gal de Pons. «*Beaucoup d'archives définitives sont produites sur papier sans être triées, conditionnées, ou protégées, et sont parfois perdues... Nos clients nous expliquent surtout qu'ils n'ont pas assez de budget pour acheter les conditionnements qu'ils souhaiteraient.*» Même constat pour CXD France : «*il y a une baisse des budgets dans l'administration*», confirme Cédric Barblu, responsable commercial pour la partie conservation chez CXD France. «*Aujourd'hui, les clients ont de plus en*

« l'expertise des archivistes ne sera jamais remplacée par l'intelligence artificielle »

Diplômé de l'École nationale des chartes et de l'Institut national du patrimoine, Bruno Ricard est conservateur général du patrimoine. Il est directeur des Archives nationales depuis 2019.

Les Archives nationales sont engagées depuis plusieurs années dans le chantier de l'intelligence artificielle. Quel est l'apport de l'IA dans le travail des archivistes ?

Les archivistes recourent à l'intelligence artificielle depuis plusieurs années dans le cadre de la reconnaissance automatique des écritures manuscrites (ou HTR pour handwritten text recognition). Nos instruments de recherche sont, pour l'essentiel, numériques et accessibles en ligne dans notre salle de lecture virtuelle, mais une petite partie d'entre eux n'a pas encore été dématérialisée. C'est notamment le cas au département du Moyen-âge et Ancien Régime, pour 900 000 fiches et pages manuscrites de description de documents rédigées au XIX^e et au début du XX^e siècle.

L'IA peut aider les archivistes à transcrire ces documents, mais cela ne se fait pas en appuyant sur un bouton. Ce sont les archivistes qui ont « entraîné la machine » pour la rendre capable de reconnaître les lettres, les mots et la structure

des documents. Nous sommes parvenus à un taux de fiabilité de transcription de plus de 90 %.

Les archivistes doivent-ils craindre pour leur métier face à la puissance de l'IA ?

Cette question est légitime, mais une intelligence artificielle ne peut pas fonctionner seule : elle a besoin d'un humain pour apprendre à déchiffrer correctement un document. Les archivistes sont paléographes et capables de lire le latin médiéval et l'ancien français, et ils comprennent des termes qui n'existent plus. Cette expertise académique ne pourra jamais être remplacée par l'IA. J'ajoute que face à la désinformation générée par l'IA, les archives apportent la preuve d'un événement et l'existence d'une parole prononcée.

Vous avez créé une Direction du numérique et de la conservation au sein des Archives nationales. Pour quelle raison ?

Il existait auparavant une direction qui remplissait à peu près les mêmes fonctions sous un autre intitulé qui rendait ses missions difficilement compréhensibles en dehors des Archives nationales. Cette direction renommée a deux missions principales : un volet numérique (collecte et pérennisation d'archives numériques, maintenance et développement du système d'information archivistique...), ainsi qu'un volet consacré à la conservation et à la reproduction. Nous l'avons dotée d'un nouveau service, le Lab des Archives, qui a

vocation à porter les grands projets numériques innovants, notamment en matière de référentiels et de description.

Cette direction confirme notre engagement dans le numérique qui a commencé dès la fin des années 1970. Les Archives nationales furent parmi les premières à collecter des archives nativement numériques avec les bases de données de l'Insee dans le cadre du programme Constance.

Les Archives nationales ont dévoilé la plateforme Giophares en mai dernier. De quoi s'agit-il ?

Giophares est une plateforme de transcription et d'indexation collaborative. Le collaboratif s'est développé assez rapidement dans les services d'archives, en particulier au sein des Archives départementales (la Vendée faisant figure de précurseur avec la création de dictionnaires collaboratifs sous la houlette de Thierry Heckmann). À partir de 2015, les Archives nationales ont développé, à leur tour, quelques projets collaboratifs, comme celui sur les Ponts et chaussées ou celui sur les écoles en 1884. Mais nous ne disposions pas d'outil professionnel facilement utilisable. J'ai souhaité que l'on mette à disposition des bénévoles un outil simple proposant des corpus très diversifiés. Cet outil, Giophares, a été conçu sous la direction de Romain Legendre et de Thomas Van de Walle. Il propose aux volontaires d'indexer des fichiers ou registres relatifs aux émigrés de la Révolution française, aux ecclésiastiques catholiques sous la Troisième République, ou encore aux pourvois devant la Cour de cassation.

[perspectives]

I
archimag store

applis,
cadeaux,
beaux livres,
expos...

II



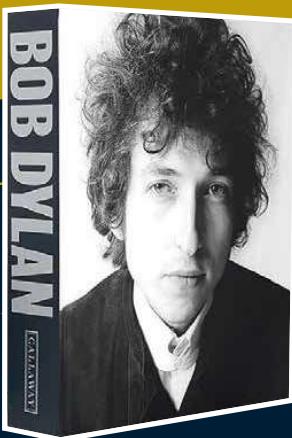
III



dans les archives de Maria Callas

En 2022, le label The Lost Recordings a réussi à mettre la main sur les bandes originales d'un enregistrement légendaire de 1955 réunissant Maria Callas, Herbert von Karajan et Giuseppe Di Stefano au Städtische Opera Berlin : l'opéra « Lucia di Lammermoor », de Gaetano Donizetti. Après quatre mois de restauration, ces bandes ont donné lieu à ce coffret de trois vinyles tiré à 5 000 exemplaires seulement.

→ thelostrecordings.store — 228 euros



archives iconiques

Musicien, auteur, compositeur, cinéaste, peintre, poète et prix Nobel de littérature 2016, Bob Dylan est sans aucun doute un artiste accompli. « Bob Dylan : Mixing up the medecine » nous plonge dans les archives de cette icône prolifique. L'ouvrage rassemble aussi d'autres artistes, des écrivains ou encore des historiens du rock pour un échange ouvert sur le parcours et le processus créatif de Bob Dylan.

« Bob Dylan : Mixing up the medecine aux éditions Seghers » — 79 euros



les commerces d'Avignon se racontent

Les Archives municipales d'Avignon présentent l'exposition Comptoirs & tiroirs-caisses, consacrée aux commerces de la ville. L'occasion d'évoquer le travail, la vie quotidienne, la vie des quartiers, les relations humaines au XX^e siècle, et plus largement de retracer l'histoire et la mémoire économiques et sociales. Les récits sont accompagnés de photographies et d'objets fournis par une vingtaine de contributeurs avignonnais.

→ archives.avignon.fr — Jusqu'au 29 mai 2024



revisitez le double écran

Mobile Pixels dévoile sa dernière innovation : Duex Float, un écran tactile supplémentaire pour ordinateur portable de 15,6 pouces. Installé verticalement au-dessus de l'écran de votre système, il se connecte via un simple câble et vous permet de créer une configuration à double écran ergonomique, même en mobilité. De quoi augmenter votre productivité tout en préservant votre posture.

→ mobilepixels.fulcrum.com — 269 euros

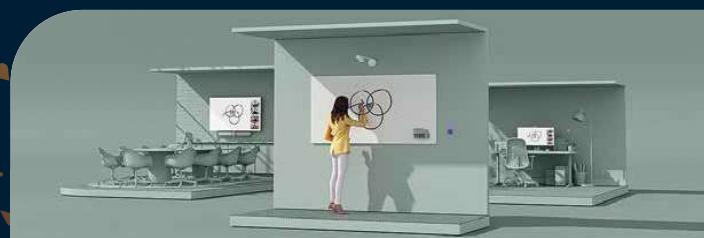
une table-bibliothèque nommée Cobra

Conçue par le designer Deniz Aktay, la table Cobra s'inspire du célèbre serpent cobra royal et rend hommage à sa silhouette sinuose. Mais elle est bien plus pacifique qu'un serpent venimeux et peut faire office de mini-bibliothèque — avec deux espaces de rangement — tout en accueillant un apéritif sur son plateau supérieur.

→ www.toxel.com/tech/2023/01/30/cobra-table



elle joue sur tous les tableaux



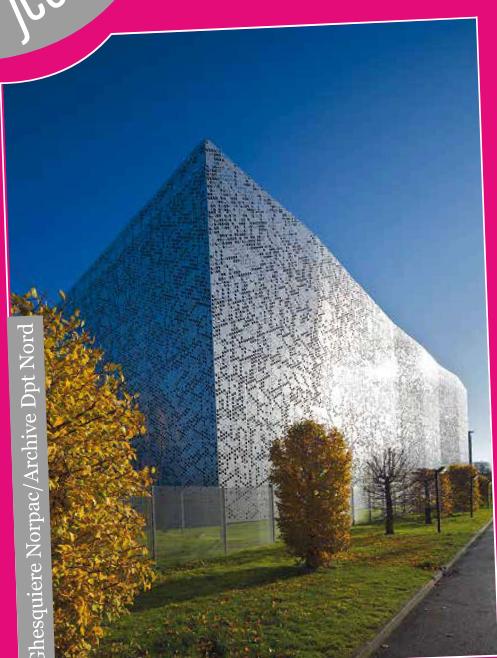
Logitech propose Scribe, une caméra qui permet de retransmettre le contenu des tableaux blancs lors d'une visioconférence. Compatible avec les environnements Microsoft Teams Rooms, Google Meet Rooms et Zoom Rooms, l'outil est doté d'une IA capable de capturer de manière claire, optimisée et en temps réel (avec ajustement des couleurs et des contrastes pour améliorer la lisibilité) l'intégralité du contenu d'un tableau blanc pour les collaborateurs qui assistent à distance à votre réunion.

→ www.logitech.com — 1 299 euros

le jeu du mois

photo mystère

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment ?



Indice : il s'agit du premier bâtiment d'archives à énergie positive de France.

Réponse : il s'agit du bâtiment des Archives départementales de Lille (Nord), connu pour les archives de la Seconde Guerre mondiale et Zigg Zag Architecture. Il a été construit par les architectes Auzua + et d'architectes de Auzua + pour produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. La hauteur de l'édifice est de 49 magasins pour une capacité de stockage de 80 kilomètres linéaires.

ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE ARCHIMAG

CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT !

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag - 24, rue de Milan F-75009 Paris
Tél : +33 1 55 31 92 30 - Fax : +33 1 44 53 45 01 Email : infos@archimag.com
www.archimag.com

OFFRE DÉCOUVERTE

L'ABO "ESSENTIEL" 1 an d'Archimag : 10 numéros + 1 à 4 accès numériques inclus

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 133€ (tarif la première année)
- OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 149€ (tarif la première année)

L'ABO "INTÉGRAL" 10 numéros d'Archimag + 3 Guides pratiques + 6 suppléments + 1 à 4 accès numériques inclus

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 354€ (tarif la première année)
- OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 375€ (tarif la première année)

Soit un total de euros TTC

Retrouvez l'intégralité des offres d'abonnement sur le site [https://www.archimag.com/abonnement/](http://www.archimag.com/abonnement/)

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

CODE POSTAL / VILLE :

FONCTION :

PAYS :

RAISON SOCIALE :

TÉL :

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

COURRIEL :

Signature ou cachet :